

Position du Medef sur le Brexit

Publié le 13 décembre 2016

Les économies françaises et britanniques sont aujourd'hui étroitement intriquées. Le Royaume-Uni est notre premier excédent commercial.

Près de 400 000 Français travaillent dans ce pays. Chacun de nos secteurs, voire chaque entreprise voit des intérêts spécifiques et singuliers aujourd'hui mis en cause par le Brexit. Tout doit être fait, dans la négociation qui va s'ouvrir, pour ne pas altérer la qualité et la force de cette relation. Il s'agit de permettre aux entreprises françaises de pouvoir continuer à échanger sans coût ni contraintes supplémentaires avec le Royaume-Uni. Il s'agit aussi d'assurer les conditions d'une concurrence loyale pour permettre à nos entreprises d'investir et de créer des emplois.

Le sujet du Brexit est si fascinant qu'il peut épuiser beaucoup d'énergie, de talents et de compétences pendant des années. Ce débat risque d'occulter ce que sont les véritables urgences de l'Europe d'aujourd'hui et que veulent les citoyens : la croissance et l'emploi sur le territoire de l'Union. Plus que jamais, après les élections américaines, l'impératif pour l'Europe est celui de la compétitivité de ses entreprises dans la mondialisation. Le Brexit sera une longue histoire. Celle de l'avenir du marché intérieur et de l'euro se joue dans les mois qui viennent. Elle est fondamentale pour le développement des entreprises françaises et européennes.

Pour les entreprises de France, le contexte créé aujourd'hui par le Brexit impose trois priorités radicales, détaillées dans la position jointe.